

**B-Liège: repair and maintenance services of building installations**

OJ S 130/2012 10/07/2012

**Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Ville de Liège - service des bâtiments communaux

Postal address: rue de Namur 2, 3e étage

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

For the attention of: Shadi Abu Dalu

E-mail: [shadi.abudalu@liege.be](mailto:shadi.abudalu@liege.be)

Telephone: +32 42383032

**Internet address(es):**Address of the buyer profile: [http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID\\_AVIS=204977](http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=204977)**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

**I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description****II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché structuré en 3 lots relatifs aux contrats de maintenance, de dépannage et de garantie totale (pour certain lots) pour le musée Curtius.

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Musée Curtius à 4000 Liège, BELGIQUE.

NUTS code BE332 Arr. Liège

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

#### **II.1.4. Information about framework agreement**

#### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le Grand Curtius est un ensemble muséal situé à Liège en Belgique. Il résulte du regroupement des collections de plusieurs musées: le musée Curtius (archéologie et arts décoratifs), du musée d'art religieux et d'art mosan, du musée d'armes et du musée du verre. Il occupe notamment la résidence et le Palais Curtius, les hôtels de Hayme de Bomal et Brahy, et la maison de Wilde NB: le présent marché prévoit l'entretien et/ou la garantie de tout appareillage technique se trouvant au Grand Curtius et ce même si le soumissionnaire a omis de lister un appareillage dans l'annexe inventaire.

Lot 1 - sécurité La gestion technique comprenant:

- a) l'entretien des installations décrites ci-après;
- b) l'entretien des équipements techniques de ces installations;
- c) l'exploitation des installations.

La garantie totale comprenant:

- a) la garantie totale des installations décrites ci-après;
- b) la garantie totale des équipements techniques de ces installations.

Lot 2- HVAC, sanitaires La gestion technique comprenant:

- a) l'entretien des installations décrites ci-après;
- b) l'entretien des équipements techniques de ces installations;
- c) l'exploitation des installations.

La garantie totale comprenant:

- a) la garantie totale des installations décrites ci-après;
- b) la garantie totale des équipements techniques de ces installations. Le contrat couvre l'inspection, la maintenance, le réglage, le dépannage, la réparation et la garantie totale de l'ensemble de tous les composants de l'installation, sans aucune omission ni exception. Indépendamment des visites périodiques, l'adjudicataire devra intervenir à chaque demande du pouvoir adjudicateur en cas de panne ou de défectuosité de l'installation. De manière précise, le prix du lot comprend toutes les prestations d'entretien, de tests de fonctionnement et de dépannage en nombre illimité, il comprend la fourniture, la pose et le raccordement ainsi que la main d'oeuvre et les déplacements nécessaires à un fonctionnement parfait des installations de manière permanente. Sont également inclus toutes les fournitures de produits consommables, lesquelles sont à la charge de l'adjudicataire (exemple: papier listing, rubans, huile, ampoules, produits de nettoyage, etc.); les CD-ROM fournis pour le back-up et la sauvegarde des données sont la propriété de la ville.

Lot 3- électricité La gestion technique comprend:

- a) l'entretien des installations décrites ci-après;
- b) l'entretien des équipements techniques de ces installations;
- c) le relampage de l'ensemble du site quel que soit le type d'appareils d'éclairage (y compris l'éclairage de secours);
- d) le remplacement des batteries défectueuses (appareils de secours, noo-break, téléphonie dect,...) Le contrat couvre l'inspection, la maintenance, le réglage, le dépannage sans fourniture de matériel (excepté les consommables liés aux opérations de relampage et de remplacement de batteries), de l'ensemble de tous les composants de l'installation, sans aucune omission ni exception. Indépendamment des visites périodiques, l'adjudicataire devra intervenir à chaque demande du pouvoir adjudicateur en cas de panne ou de défectuosité de l'installation. De manière précise, le prix du lot comprend toutes les prestations d'entretien, de tests de fonctionnement et de dépannage en nombre illimité sans fourniture de matériel (excepté les consommables liés aux opérations de relampage et de remplacement des batteries), il comprend la main d'oeuvre et les déplacements. Sont également inclus toutes les

fournitures de produits consommables, lesquelles sont à la charge de l'adjudicataire (exemple: papier listing, rubans, huile, ampoules, produits de nettoyage, etc.); les CD-ROM fournis pour le back-up et la sauvegarde des données sont la propriété de la ville.

**II.1.6. CPV code(s)**

50700000 Repair and maintenance services of building installations

**II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

**II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

**II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

**II.2. Scope of the procurement**

**II.2.1. Total quantity or scope**

**II.2.2. Information about options**

Options: no

**II.2.3. Information about renewals**

**II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Start 1.1.2013. Completion 31.12.2022

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: équipement de sécurité

**1) Short description**

Le lot couvre l'inspection, la maintenance, le réglage, le dépannage, la réparation et la garantie totale de l'ensemble de tous les composants de l'installation, sans aucune omission ni exception. Indépendamment des visites périodiques, l'adjudicataire devra intervenir à chaque demande du pouvoir adjudicateur en cas de panne ou de défectuosité de l'installation. De manière précise, le prix du lot comprend toutes les prestations d'entretien, de tests de fonctionnement et de dépannage en nombre illimité, il comprend la fourniture, la pose et le raccordement ainsi que la main d'oeuvre et les déplacements nécessaires à un fonctionnement parfait des installations de manière permanente. Sont également inclus toutes les fournitures de produits consommables, lesquelles sont à la charge de l'adjudicataire (exemple: papier listing, rubans, huile, ampoules, produits de nettoyage, etc.); les CD-ROM fournis pour le back-up et la sauvegarde des données sont la propriété de la ville.

**2) CPV code(s)**

50700000 Repair and maintenance services of building installations

**3) Quantity or scope**

**4) Indication about different time frame or duration**

Start 1.1.2013. Completion 31.12.2022

**5) Additional information about lots**

Lot No: 2

Lot title: équipements HVAC et sanitaire en ce compris incendie, égouttage et fontaines

**1) Short description**

Il s'agit ici de prestations minimales imposées pour certains contrôles et entretiens effectués notamment en matière de sécurité et d'hygiène. Il n'est pas exclu que des périodicités de contrôle accrues et d'autres prestations nécessaires dans le cadre des travaux d'entretien s'imposent de manière à ce que les installations fonctionnent dans les meilleures conditions de confort, d'économie et de sécurité et permettent ainsi d'atteindre les résultats imposés.

**2) CPV code(s)**

50700000 Repair and maintenance services of building installations

**3) Quantity or scope**

**4) Indication about different time frame or duration**

Start 1.1.2013. Completion 31.12.2022

**5) Additional information about lots**

Lot No: 3

Lot title: équipements d'électricité, groupes électrogène, téléphonie

**1) Short description**

Il s'agit ici de prestations minimales imposées pour certains contrôles et entretiens effectués notamment en matière de sécurité et d'hygiène. Il n'est pas exclu que des périodicités de contrôle accrues et d'autres prestations nécessaires dans le cadre des travaux d'entretien s'imposent de manière à ce que les installations fonctionnent dans les meilleures conditions de confort, d'économie et de sécurité et permettent ainsi d'atteindre les résultats imposés.

**2) CPV code(s)**

50700000 Repair and maintenance services of building installations

**3) Quantity or scope**

**4) Indication about different time frame or duration**

Start 1.1.2013. Completion 31.12.2022

**5) Additional information about lots**

---

**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

**III.1. Conditions related to the contract**

**III.1.1. Deposits and guarantees required**

En raison de la valeur économique du marché et de la répétition des services, le cautionnement est fixé à 5 pour cent du montant annuel du lot en question. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euros supérieure.

**III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Les factures seront éditées par lot. Les factures devront comprendre l'ensemble des installations concernant le lot. Le paiement annuel par lot est payable sur base de facture semestrielle à terme échu. La facturation sera toujours faite à terme échu. La première facture est calculée pour la période comprise entre le 1 janvier de l'année en question et le 30 juin de l'année. La seconde facture est calculée pour la période comprise entre le 1er juillet au 31

décembre de l'année en question. §2 Délai de paiement: le paiement des factures sera effectué par la ville dans les cinquante jours de calendrier à compter du jour de la réception de la facture pour autant que le Pouvoir adjudicateur ait été mis dans les délais prévus en possession des autres documents exigés. Factures Pour les lots 1, 2 et 3 chaque facture doit être établie en 3 exemplaires, libellée au nom de: les factures devront porter le n° de visa de M. le receveur communal (n° figurant au dos de la lettre de commande) et être transmises, en 3 exemplaires, à l'adresse suivante: ville de Liège Centralisation et répartition des factures comptable périphérique 377 en Féronstrée, 86-88 4000 Liège, BELGIQUE Le montant des factures régulièrement établies, déduction faite le cas échéant des retenues, sera payé par virement au compte postal ou bancaire mentionné par le prestataire de services adjudicataire dans son offre. §3 Paiement en cas de saisie-arrêt En cas d'opposition au paiement ou de saisie-arrêt à charge de l'adjudicataire, le pouvoir adjudicateur dispose, sans préjudice du délai de cinquante jours prévu au §2, d'un délai de quinze jours de calendrier prenant cours le jour où l'obstacle au paiement est levé.

### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: — Est exclu de l'accès au marché à quelque stade que ce soit de la procédure, le prestataire de service qui a fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour:

1. participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324 bis du code pénal;
2. corruption, telle que définie à l'article 246 du code pénal;
3. fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;
4. blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. En vue de l'application du présent paragraphe, le pouvoir adjudicateur peut, lorsqu'il a des doutes sur la situation personnelle du prestataire de service, s'adresser aux autorités compétentes belges ou étrangères pour obtenir les informations qu'il estime nécessaire à ce propos. Peut être exclu de la participation au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le prestataire de service:
  - 1° qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;
  - 2° qui a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
  - 3° qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
  - 4° qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave dûment constatée par tout moyen dont les pouvoirs adjudicateurs pourront justifier;
  - 5° qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions de l'article 90 de l'arrêté royal du 8.1.1996, § 3, s'il est belge, § 4,

s'il est étranger;

6° qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi;

7° qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre. En vue de sa sélection qualitative, le soumissionnaire atteste sur l'honneur qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8.1.1996. La déclaration sur l'honneur est annexée au modèle d'offre qui figure en annexe du présent cahier spécial des charges. Le prestataire de service belge employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs doit joindre à son offre ou produire au pouvoir adjudicateur avant la date limite de réception des offres, selon le cas, une attestation de l'Office national de Sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de cotisations de sécurité sociale et de sécurité d'existence. Est en règle pour l'application du présent article, le prestataire de service qui suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des offres:

1) a transmis à l'Office national de sécurité sociale toutes les déclarations requises jusque et y compris celles relatives à l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, selon le cas, et

2) n'a pas pour ces déclarations une dette en cotisations supérieure à 2 500 EUR, à moins qu'il n'ait obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement. Toutefois, même si la dette en cotisations est supérieure à 2 500 EUR, le prestataire de service sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision de sélectionner les candidats ou d'attribuer le marché, selon le cas, qu'il possède, au jour auquel l'attestation constate sa situation, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 4, § 1er, et § 2, 1° à 8° et 10°, de la loi ou d'une entreprise publique au sens de l'article 26 de cette même loi, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 2 500 EUR près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de cotisations. § 2: le prestataire de service étranger doit joindre à son offre, ou produire au pouvoir adjudicateur, avant la date limite de réception des offres:

1) une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, selon le cas, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Lorsqu'un tel document n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays;

2) une attestation conformément au § 1er, s'il emploie du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du lot faisant l'objet de l'offre, réalisés au cours des 3 derniers exercices, les chiffres d'affaires globaux moyens annuels devront être au minimum de 500 000,00 EUR quelque soit le nombre de lots faisant l'objet de l'offre; si, pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir toutes les références demandées, il est admis à prouver sa capacité financière et économique, par tout autre document considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

- une liste de références portant sur la réalisation, durant les 3 dernières années, de contrat de maintenance relatif au lot pour lequel le soumissionnaire remet offre, en indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution desdits prestations et les certificats de bonne exécution (exemple: maintenance pour la sécurité et/ou pour HVAC et sanitaire et/ou électricité), au moins une de ces références portera sur un contrat d'au moins 50 000,00 EUR TVAC par an,
- une certification ISO de la série 9001.

#### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

### **Section IV: Procedure**

---

#### **IV.1. Type of procedure**

##### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

##### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

##### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

#### **IV.2. Award criteria**

##### **IV.2.1. Award criteria**

Lowest price

##### **IV.2.2. Information about electronic auction**

An electronic auction will be used: no

#### **IV.3. Administrative information**

##### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

2012 0139

##### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

no

##### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 18.9.2012 - 10:00

Payable documents: yes

Price: 10,00 EUR

Terms and method of payment: 10,00 EUR en cas de retrait et 11,00 EUR en cas d'envoi sur le compte 091-0004322-83 ou code IBAN N°BE14091000432283- BIC (ou SWIFT):

GKCCBEBB de M. Le receveur communal de Liège avec mention "retrait dossier 2012-0139".  
Demande obligatoire des documents par courriel à [shadi.abudalu@liege.be](mailto:shadi.abudalu@liege.be) avec en pièce jointe la preuve de paiement. Attention: aucun document ne sera délivré en l'absence de ce courriel et de sa pièce jointe.

**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

18.9.2012 - 10:00

**IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

**IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 250 (from the date stated for receipt of tender)

**IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Date: 18.9.2012 - 10:00

Place:

Service des bâtiments communaux de la Ville de Liège, salle de réunion 3, 3e étage, rue de Namur 2 à 4000 Liège, BELGIQUE.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

---

**Section VI: Complementary information**

**VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

**VI.2. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

**VI.3. Additional information**

**VI.4. Procedures for review**

**VI.4.1. Review body**

**VI.4.2. Review procedure**

**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

5.7.2012